

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

Délibération
n° 2021.06.099.B

**Adhésion à Solutions
pour la Transition
Ecologique en
Nouvelle Aquitaine
(SOLTENA)**

LE DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 juin 2021**

Secrétaire de séance : François NEBOUT

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Pascal MONIER à Hassane ZIAT, Vincent YOU à Véronique DE MAILLARD

Excusé(s) :

Michel BUISSON, Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2021

**DELIBERATION
N° 2021.06.099.B**

ECONOMIE

Rapporteur : **Monsieur ROY**

**ADHESION A SOLUTIONS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN NOUVELLE
AQUITAINE (SOLTENA)**

GrandAngoulême collabore depuis 2010 avec le Pôle régional des Eco-industries Poitou-Charentes, devenu en 2019 Solutions pour la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine à l'occasion de sa fusion avec Aquitaine croissance verte.

Il s'agit d'un réseau d'acteurs constitué notamment d'entreprises, de centres de recherche, d'organismes de formation et de partenaires publics poursuivant le double objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'innovation et de développer la compétitivité des entreprises régionales.

A l'heure actuelle sur GrandAngoulême, SOLTENA intervient dans le cadre de trois dossiers :

- L'accompagnement à la réduction de la consommation énergétique – TEPOS Entreprises Angoumois :
 - La deuxième édition, en cours, pilotée par GrandAngoulême rassemble 10 entreprises
 - Les 18 entreprises participantes à la 1^{ère} édition ont cumulé 455 200 € d'économies/an.
- L'accompagnement à l'optimisation et la réduction des déchets – Pacte Efficacité Matière :
 - La première édition co-pilotée par GrandAngoulême et Calitom en cours, rassemble un total de 18 entreprises
 - Les 15 entreprises participantes à la 2^{ème} édition de Calitom ont cumulé 260 000 € d'économies
- L'aide à l'immobilier qui vise à aider la rénovation concourant à la performance énergétique : 4 opérations sont en cours pour un montant de 225 092 €

Considérant les actions de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême dans le domaine du développement durable, et son intérêt pour le renforcement de la filière éco industrielle sur son territoire,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à Solutions pour la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève à titre indicatif pour 2021 à 800 € TTC.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 juin 2021	<u>Affiché le :</u> 22 juin 2021